

ANNEXE - choix des Moyens de Protection Collective (MPC) de l'environnement (arrêté du 8 avril 2013)

	MILIEU INTERIEUR	MILIEU EXTERIEUR
NIVEAU 1	<p><u>Protection des surfaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection résistante et étanche des surfaces et équipements non décontaminables par film de propreté <p><u>Installation de décontamination des salariés (spécifique SS3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de pré-décontamination : aspiration, mouillage par aspersion de la combinaison - Douche d'hygiène - Eclairage des installations + vestiaire d'approche + zone de récupération <p><u>Installation de décontamination des déchets (spécifique SS3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptée à la nature des travaux 	<p>En fonction de l'évaluation des risques de l'employeur, moyens de prévention adaptés permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'éviter la dispersion de fibres à l'extérieur de la zone ; - d'assurer un niveau de protection des travailleurs équivalent à celui prévu pour le milieu intérieur. <p>Installations de décontamination des salariés et des déchets (spécifique SS3) : dispositions identiques au milieu intérieur.</p>
NIVEAU 2	<p><u>Protection des surfaces et confinement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement de la zone de travail par séparation physique étanche à l'air et à l'eau - Calfeutrement de la zone de travail (neutralisation, obturation des dispositifs de ventilation, etc.) - Si séparation physique non décontaminable : protection par un film de propreté - Eléments non décontaminables dans la zone: film de propreté - Fenêtre de visualisation dans le confinement de la zone de travail sauf impossibilité - Création d'un flux d'air neuf et permanent de l'extérieur vers l'intérieur de la zone - Extracteur équipés de filtre THE a minima H13 avec rejet de l'air vers milieu extérieur + extracteurs de secours (installation électrique secourue) <p>- Renouvellement homogène de l'air : au minimum 6 volumes/heure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépression ≥ -10 Pa + contrôleur de dépression <p><u>Installation de décontamination des salariés (spécifique SS3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 compartiments + 2 douches (taux de renouvellement : 2x volume douche /minute) - Eclairage des installations + vestiaire d'approche + zone de récupération - Installation distincte de l'installation de décontamination des déchets sauf impossibilité <p><u>Installation de décontamination des déchets (spécifique SS3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairée, compartimentée, vitesse de l'air de 0,5 m/s sur toute la section 	
NIVEAU 3	<p><u>Protection des surfaces et confinement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement de la zone de travail par séparation physique étanche à l'air et à l'eau - Calfeutrement de la zone de travail (neutralisation, obturation des dispositifs de ventilation, etc.) - Si séparation physique décontaminable : 1 film de propreté ; si séparation physique non décontaminable : 2 films de propreté - Eléments non décontaminables dans la zone : film de propreté - Fenêtre de visualisation dans le confinement de la zone de travail sauf impossibilité - Création d'un flux d'air neuf et permanent de l'extérieur vers l'intérieur de la zone - Extracteur équipés de filtre THE a minima H13, avec rejet de l'air vers le milieu extérieur + extracteurs de secours (installation électrique secourue) <p>- Renouvellement homogène de l'air : au minimum 10 volumes/heure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépression ≥ -10 Pa + contrôleur de dépression <p><u>Installation de décontamination des salariés (spécifique SS3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 compartiments + 2 douches (taux de renouvellement : 2 x volume douche / minute) - Eclairage des installations + vestiaire d'approche + zone de récupération - Installation distincte de l'installation de décontamination des déchets sauf impossibilité <p><u>Installation de décontamination des déchets (spécifique SS3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairée, compartimentée, vitesse de l'air de 0,5 m/s sur toute la section 	